

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2021

Présents : M. GUYON, A. ARNAUD, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET,
L. GUILLAUME, A. JACQUET, M. FONGELLAS, J. MOREL, T. GERARD, L. GRESSET, F-H. LOERCH, L. RICHARD

Excusé : G. GERBOD

Secrétaire de séance : Laura GUILLAUME

Convocation du 15 octobre 2021

1) Approbation compte-rendu du 16/09 et nomination secrétaire de séance

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre, à l'unanimité et nomme Laura GUILLAUME comme secrétaire de séance.

2) Tarifs secours alpin

Les tarifs donnés par la Sogestar augmentent de quelques euros par rapport à l'année dernière.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

3) Cloches église

Les cloches de l'église ne sonnent plus car leur moteur est hors d'usage et doit être remplacé rapidement. Bodet a établi un devis de 1 591 € TTC.

Un battant de cloche est fendu et doit être remplacé pour 1 883 €. La somme sera prévue au budget l'année prochaine.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer le devis et tout document afférent à cette affaire.

4) Annulation titres perception

Le percepteur de Morez nous demande d'annuler 669.90 € de titres qui correspondent à des règlements de cantine/garderie de 2017 à 2019 impayés. Un mandat doit être établi pour annuler les titres, car ces personnes ne sont pas solvables.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

5) Taux taxe aménagement

Le taux de la taxe d'aménagement que la DDT perçoit lors de la dépose de permis de construire par les pétitionnaires est à 2.5 % pour la commune. Ce taux doit être révisé avant le 30/11. Cette taxe est basée sur la surface habitable.

Le conseil décide de se renseigner sur le taux appliqué sur les communes voisines pour se prononcer sur son éventuelle augmentation.

La décision doit être prise avant le 30/11 ; le conseil décide donc de reporter ce sujet au conseil de novembre.

6) Cévéo

Madame le maire explique que Cévéo est en train de déménager les locaux. Une proposition de rachat du matériel et mobilier est parvenue pour un montant de 35 000 euros. Celle-ci nous paraît élevée.

Madame le maire va faire une visite demain matin sur place.

Un huissier est venu faire l'inventaire, alors que le déménagement était presque terminé.

Le conseil décide de publier plusieurs annonces de location afin de trouver un repreneur.

7) Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses

Recensement de la population : Pascale MOREL a fait savoir à Madame le Maire qu'elle renonce à l'effectuer . Une annonce va être publiée afin de rechercher un agent recenseur du 20/01/22 au 19/02/2022.

Décision Modificative : Afin d'établir l'acte de vente de l'ancien presbytère, le géomètre Nicolas LAMY est venu sur place faire des relevés. La somme n'étant pas prévue au budget, une décision modificative doit être établie afin de « déplacer » 1 500 € du compte 2181 au compte 202 afin de payer cette facture.

Anthony ARNAUD a demandé un devis à l'entreprise EST OUVRAGE pour refaire le mur de soutènement de la mairie : rendez-vous est pris demain à 13 heures 30.

Maillys CAPET propose de demander une étude de faisabilité pour l'aménagement du centre du village (fontaine, accès mairie, mur de soutènement ...).

Le rendez-vous chez le notaire pour la vente du presbytère est prévu la 2^{ème} semaine de novembre.

Paul SOULIE a envoyé à la mairie une proposition d'isolation des bâtiments communaux. A suivre.

Madame le maire signale que la chambre Orange cassée sur la route départementale devant l'école n'a toujours pas été réparée. Olivier PERRAD contacte très souvent l'entreprise concernée : les travaux sont prévus le 03/11.

Jacques FOURNIER demande pourquoi le dispositif qui bloquait la circulation au Crétêt n'a pas été remis. Madame le maire signale que des actes de vandalismes ont été constatés et que beaucoup de véhicules passaient par-dessus ces quilles ; ce qui les a endommagées. Au printemps il est envisagé de mettre en place des rochers.

François-Henri LOERCH va occuper le poste d'adjoint administratif de EAB.

Madame le maire remercie tous les membres du conseil présents à la fête patronale et qui ont aidé pour son organisation et sa préparation.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 15 novembre 2021